

SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 20 JUIN 2019

2019 - 27 ASSIMILATION DU SYDELA A UNE COMMUNE DE 80 000 A 150 000 HABITANTS

L'an deux mille dix-neuf, le Jeudi 20 Juin, le Comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 13 Juin 2019, s'est réuni dans les locaux du SYDELA (44), sous la présidence de Bernard CLOUET, Président en exercice.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24

Délégués présents : 16

Votants : 15

Titulaires présents :

Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois
Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Gérard BARRIER, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis
Monsieur Gérard ENSAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson
Monsieur Jean-Pierre MAILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon
Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué du collège électoral Sèvre, Maine et Goulaine
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la région de Blain
Monsieur Joseph LAIGRE, délégué du collège électoral de Pornic
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la région de Nozay
Monsieur Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale
Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire
Monsieur Jacques LUCAS, délégué du collège électoral de Loire Divatte

Titulaires absents :

Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval (excusé)
Monsieur Serge HEAS, délégué du collège électoral du Castelbriantais (excusé)
Monsieur Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique (excusé)
Monsieur Pierre-André PERROUIN, délégué du collège électoral de Vallet (démissionnaire)
Monsieur Bernard LEBEAU, délégué du collège électoral du Pays de Redon (excusé)
Monsieur Patrick LEHOURS, délégué du collège électoral de Cœur Pays de Retz (excusé)
Monsieur André GUIHARD, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis (excusé)
Monsieur Didier FAVREAU, délégué du collège électoral de la région de Machecoul (excusé)
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu (excusé)
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire (excusé)
Monsieur David HEMION, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres (excusé)

Délégués suppléants présents et remplaçant un titulaire :

Madame Mireille HOLOWAN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Monsieur Louis SIMONEAU, délégué du collège électoral du Castelbriantais
Monsieur Loïc MARCHESSEAU, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis

Délégués suppléants présents et remplaçant un titulaire :

Monsieur Jérôme RIPAYRE, délégué du collège électoral de la région de Nozay

Secrétaire de séance : Gérard BARRIER

Affichage le 21 Juin 2019

2019-27 ASSIMILATION DU SYDELA
A UNE COMMUNE DE 80 000 A 150 000 HABITANTS

L'assimilation à une strate de population est la reconnaissance du « niveau d'activités » d'une structure et contribue à la positionner dans le paysage intercommunal. Elle sert également de référence pour la création des emplois de responsables de la filière administrative ou technique.

En 2012, le SYDELA avait été assimilé, à sa demande, par décision préfectorale, à une commune de 40 000 à 80 000 habitants, au regard des critères suivants :

- Compétences exercées par le syndicat départemental,
- Importance de son budget,
- Nombre et qualification des agents à encadrer.

Il est aujourd'hui proposé de réexaminer ce dossier compte-tenu des évolutions notables intervenues depuis 2012.

En cinq ans, le SYDELA a accru ses compétences dans le domaine de l'énergie :

- Depuis sa création en 1938, il est compétent en matière de distribution publique d'énergie électrique.
- Depuis 2005, il exerce la compétence optionnelle relative aux investissements en éclairage public (193 communes lui ont délégué cette compétence)
- Depuis 2005, il exerce la compétence optionnelle relative à la distribution publique de gaz (76 communes desservies lui ont confié cette mission)
- Depuis 2005, il réalise des travaux de génie civil des réseaux câblés, en tranchée commune avec les réseaux électriques.
- Depuis 2009, il propose à ses collectivités adhérentes un service de diagnostic des installations d'éclairage public.
- Depuis 2012, il propose à ses collectivités adhérentes un service de maintenance des installations d'éclairage public.
- Depuis 2016, il propose à ses collectivités adhérentes un service de gestion des réseaux et services locaux de communications électroniques.
- Depuis 2016, il propose à ses collectivités adhérentes un service d'infrastructures de charge pour véhicules électriques, hybrides rechargeables ou fonctionnant au gaz afin de promouvoir la mobilité électrique et gaz.
- Depuis 2016, le SYDELA réalise des actions de maîtrise de la demande en énergie, de production d'énergies ou encore de planification énergétique.

De plus, le personnel du SYDELA était de 33 agents en 2012. Il s'est depuis s'est accru notablement en quantité et en qualification. Il est très majoritairement composé de cadres A et B.

Au 1^{er} janvier 2019, il est composé de 60 agents répartis comme suit :

Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
15	27	18

Le comité décide, à l'unanimité d'assimiler le SYDELA à une commune de 80 000 à 150 000 habitants.

